

Le Rassembleur

ÉDITION JANVIER | FÉVRIER | MARS 2026
VOLUME 75



Mot du maire	3	Bibliothèque	8
Actualités municipales	4	Loisirs et activités	9
Urbanisme	6	Organismes	10
Environnement	6	Activités et cours	13
Travaux publics	7	Agenda	14

INFORMATIONS ET coordonnées

Le bulletin trimestriel est imprimé en 900 exemplaires, distribués à chaque porte ayant une boîte postale sur le territoire. Il est aussi publié sur notre site internet. La Municipalité se réserve le droit d'adapter les textes pour les besoins de la publication.

Produit et imprimé par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

Photo de la couverture : Depositphotos
Photos intérieures :
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

HEURES D'OUVERTURE DE l'hôtel de ville



Lundi au vendredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h

Bibliothèque MUNICIPALE

Mercredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Jeudi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Samedi 13 h à 16 h

819 424-2113..... poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

POUR JOINDRE LES SERVICES MUNICIPAUX

1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci, QC J0T 2A0



819 424-2113 Sans frais : 1 800 230-8293

Service de l'administration poste 7200
info@mun-ndm.ca

Service de l'urbanisme poste 7230
urbanisme@mun-ndm.ca

Service de l'environnement poste 7204
environnement@mun-ndm.ca

Service de sécurité incendie poste 7240
et premiers répondants
caserne35@mun-ndm.ca

Service des communications poste 7208
et des relations publiques
communications@mun-ndm.ca

Service des loisirs, culture et de la poste 7260
vie communautaire
loisirs@mun-ndm.ca

Service des travaux publics 819 323-7108
travauxpublics@mun-ndm.ca



info@mun-ndm.ca
mun-ndm.ca





Robert Chicoine
Maire
maire@mun-ndm.ca



Magdalena Prieto
Conseillère siège 1



Julie-Anne Cousineau
Conseillère siège 2



Michel Maisonneuve
Conseiller siège 3



Guy Rivest
Conseiller siège 4



Claude Rondeau
Conseiller siège 5



Holly Crandall
Conseillère siège 6

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec enthousiasme et une grande fierté que j'entame mon mandat à titre de nouveau maire, entouré d'une équipe renouvelée de conseillères et conseillers qui partagent les mêmes valeurs ainsi que la même volonté de faire avancer notre municipalité. Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous accordez. Cette confiance nous motive à travailler avec détermination, rigueur et ouverture.

Au cours de la prochaine année, notre équipe souhaite mettre l'accent sur la collaboration, le dialogue et la planification à long terme. Dès le début de l'année, nous amorcerons un important exercice de **planification stratégique**. Cette démarche participative nous permettra de définir, avec vous, une vision claire de ce que nous voulons bâtir pour l'avenir de notre municipalité, établir nos priorités, nos orientations, et définir des actions concrètes. Votre voix y aura une place essentielle.

Dans cet esprit de proximité et de communication transparente, nous mettons également en place **une nouvelle formule pour les assemblées du conseil**. En plus des points décisionnels habituels, ces rencontres comprendront désormais un segment d'information destiné à répondre aux questions des assemblées antérieures, vous informer des projets en cours, les enjeux municipaux, ou toute autre initiative pertinente. Notre objectif est simple : vous offrir une meilleure compréhension de ce qui se passe dans votre municipalité et encourager une participation citoyenne active.

Afin de renforcer encore davantage cette relation directe entre les élus et la population, nous inaugurerons le 1^{er} février prochain notre tout premier **café-causerie**. Il s'agit d'un moment informel où vous pourrez discuter avec les membres du conseil, poser vos questions, partager vos idées ou soulever vos préoccupations, dans un cadre convivial. Nous souhaitons que ces rencontres deviennent un rendez-vous régulier qui favorise l'écoute mutuelle et l'échange constructif.

Notre équipe entame ce mandat avec énergie et conviction. Ensemble, nous avons l'occasion de bâtir un milieu de vie encore plus dynamique, inclusif et tourné vers l'avenir. Je suis impatient de vous rencontrer, de vous entendre et de travailler avec vous pour réaliser les projets qui feront grandir notre communauté.

Merci encore pour votre confiance. Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines rencontres et de faire de cette nouvelle étape un véritable moteur de développement pour notre municipalité.

L'ensemble des membres du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter une magnifique année 2026. Puisse cette nouvelle année être synonyme d'opportunités, de projets rassembleurs et de moments précieux en communauté.

CONSEIL MUNICIPAL Prochaines séances





Notre-Dame-de-la-Merci accueille son nouveau conseil municipal

Notre-Dame-de-la-Merci vous présente son nouveau conseil municipal composé de Robert Chicoine au poste

de maire, ses conseillères et conseillers : Magdalena Prieto au siège 1, Julie-Anne Cousineau au siège 2, Mi-

chel Maisonneuve au siège 3, Guy Rivest au siège 4, Claude Rondeau au siège 5 et Holly Crandall au siège 6.



Martine Bélanger, directrice générale, lors de l'assermentation des élus : Claude Rondeau, Michel Maisonneuve, Robert Chicoine, Guy Rivest, Holly Crandall, Julie-Anne Cousineau et Magdalena Prieto.

Les élus ont été proclamés officiellement par la présidente d'élection, et conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM). Ils sont officiellement entrés en fonction lors de la séance d'assermentation qui s'est tenue à huis clos le 13 novembre dernier à la salle communautaire.

À la suite de cette procédure, le conseil s'est réuni pour une première rencontre de travail afin d'aborder les dossiers en cours et amorcer une planification stratégique pour les prochains mois.

Nouveau rôle d'évaluation foncière 2026-2027-2028

Un nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026 pour une période de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

L'avis d'évaluation avec la nouvelle valeur de votre immeuble sera transmis avec les comptes de taxes de 2026. Nous vous recommandons de conserver cet avis d'évaluation à vos dossiers pour les trois prochaines années afin de pouvoir vous y référer.

QU'EST-CE QUE LE RÔLE D'ÉVALUATION?

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles répertoriés sur le territoire de la municipalité. Cet inventaire dénombre les propriétés selon les diverses catégories, il fournit des caractéristiques sur ces immeubles et identifie distinctement chaque propriété. Le rôle d'évaluation est avant tout un outil de gestion, puisque sa principale utilité consiste à indiquer la valeur réelle aux fins de la taxation municipale et scolaire.

Pour chaque immeuble inscrit au rôle d'évaluation, une valeur réelle a été établie. La valeur réelle est le prix le plus probable qui peut être payé pour une propriété comme si elle s'était vendue le 1^{er} juillet 2024.

Un contribuable désirant obtenir des explications sur l'évaluation municipale de son immeuble peut :

- S'inscrire à la municipalité afin que le service d'évaluation assure le suivi de son dossier en téléphonant au 819 424-2113 poste 7200.

- Téléphoner aux bureaux de la MRC au 1800 264-5441 ou 450 834-5441, poste 7040 ou par courriel à evalu@matawinie.org.
- Une capsule vidéo est également disponible à www.mrcmatawinie.org.
- **Nouveauté 2026** : Une journée de rencontre est prévue à Notre-Dame-de-la-Merci. Voir l'encart de la MRC de Matawinie «Information à l'intention des citoyens».

PROCÉDURE RELATIVE À UNE DEMANDE DE RÉVISION

Dépôt d'une demande de révision sur le formulaire prescrit

Vous devez remplir le formulaire de demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière. Vous pouvez vous procurer le formulaire en personne à la MRC de Matawinie au 3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (QC) J0K 1S0, ou sur le site de la MRC au www.mrcmatawinie.org.

Montant à joindre: Être accompagnée de la somme d'argent déterminée (selon l'unité d'évaluation) par le règlement numéro 163-2014-1 de la MRC de Matawinie et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Date limite : 30 avril 2026

Article 4 : dépôt d'une somme (réf. Règlement numéro 163-2014-1 de la MRC)

Lors de son dépôt, une demande de révision administrative à l'égard d'un rôle d'évaluation foncière ou de valeur locative d'une municipalité du

territoire de la Municipalité régionale de comté de Matawinie doit être accompagnée d'une somme d'argent déterminée selon les articles 5 et 6 du présent règlement.

Le montant de la somme d'argent exigé par l'article 4 est fixé selon le tableau suivant :

ÉVALUATION	MONTANT
Inférieure ou égale à 500 000\$	85 \$
Supérieure à 500 000\$ mais inférieure ou égale à 2 000 000\$	340 \$
Supérieure à 2 000 000\$ mais inférieure ou égale à 5 000 000\$	570 \$
Supérieure à 5 000 000\$	1 145 \$

Article 6 : paiement de la somme

La somme exigée par l'article 4 est payable en monnaie légale ou par chèque payable en monnaie légale ou par chèque visé, mandat poste, mandat de banque fait à l'ordre de la Municipalité régionale de comté de Matawinie.

Délai de l'évaluateur pour répondre à une demande de révision

1. L'évaluateur doit transmettre sa réponse par écrit avant le 1^{er} septembre 2026.

(Article 138.3 de la L.F.M.)

(Source : Service d'évaluation de la MRC de Matawinie).

Demandes de permis

Afin de faciliter les procédures associées aux demandes de permis, nous tenons à vous rappeler qu'il est important de déposer l'ensemble des documents requis à l'attention du service d'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous afin que nous puissions vous accompagner dans votre projet, répondre à vos interrogations concernant une éventuelle demande de permis ou pour toute autre demande d'information.

Suite au dépôt complet des documents requis à l'analyse d'une demande de permis ou de certificat, veuillez prendre note qu'un délai maximal de 30 jours est à prévoir pour le traitement de la demande ainsi que pour la délivrance du permis ou du certificat, si le tout est naturellement conforme à la réglementation actuellement en vigueur.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Le service d'urbanisme est actuellement à la recherche de nouveaux membres afin de combler les sièges vacants du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est composé d'au moins un conseiller municipal ainsi que de citoyens de la municipalité. Les membres de ce comité sont mandatés par le conseil municipal et ont pour rôle de formuler des recom-

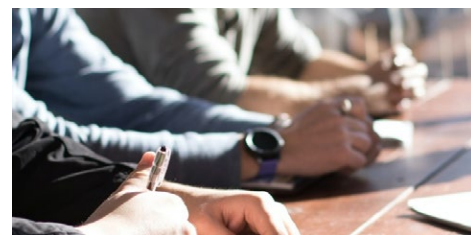
mandations sur les demandes qui leur sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le comité consultatif d'urbanisme occupe un rôle essentiel dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal. Selon le Gouvernement du Québec en 2024, « le rôle du CCU est devenu extrêmement important pour ce qui est de la planification et de l'administration du territoire municipal », notamment en ce qui concerne les demandes de dérogations mineures, les usages conditionnels ainsi que les demandes associées au Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Si vous détenez des connaissances en matière d'urbanisme et que vous souhaitez contribuer au comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, n'hésitez surtout pas à communiquer avec le service d'urbanisme afin de déposer votre candidature ou pour obtenir de plus amples informations.

Mesures à prendre durant la période hivernale

Lors de la période hivernale, il est important de prendre diverses mesures afin de favoriser la sécurité des résidents et de faciliter le bon déroulement des activités sur le territoire.



Voici quelques mesures importantes à considérer :

AFFICHAGE DES NUMÉROS DOMICILIAIRES

Le numéro civique doit être facilement visible du chemin et doit être dégagé après chaque chute de neige. Il ne doit, en aucun cas, être enseveli sous la neige durant la période hivernale.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE (ABRI «TEMPO»)

Un seul abri temporaire utilisé à des fins de remisage ou de stationnement est autorisé entre le 1er octobre et le 15 mai. Une fois cette période terminée, l'abri doit être démonté et entreposé de façon à ne pas être visible du chemin, sauf exceptions.

VÉHICULES DANS LES ESPACES PUBLICS

Il est interdit d'utiliser un véhicule routier, un véhicule tout-terrain ou une motoneige dans les parcs, les sentiers de randonnée pédestre, les pistes multifonctionnelles ou les espaces réservés à la conservation de la nature, sauf dans les endroits spécialement prévus à cette fin. En cas de doute, il est important de communiquer avec le service d'urbanisme.

ENVIRONNEMENT

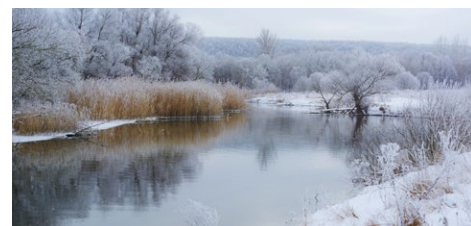
La protection des lacs à longueur d'année

La protection des cours d'eau et des lacs se poursuit cet hiver! Il est important de se rappeler que tous les débris laissés sur la neige se retrouveront dans l'eau au printemps. Voici donc certaines actions à privilégier afin de maintenir nos lacs en santé.

Éviter les feux sur la glace. Bien que très tentants, évitez de faire des feux à ciel ouvert sur les cours d'eau gelés. Les cendres produites accélèrent grandement le vieillissement des lacs et nuisent à la qualité de l'eau. Privilégiez les feux sur la terre ferme ou dans des contenants conçus pour retenir les cendres.

Feux d'artifice sur le lac. En vertu de l'article 3 du Règlement concernant le brûlage en plein air R-205, « Il est strictement interdit d'utiliser des feux d'artifice sans avoir obtenu au préalable un permis déivré par le service de sécurité incendie de la Municipalité. Le permis sera délivré seulement si l'indice de feu de la SOPFEU est bas (bleu) et/ou modéré (vert) et sur réception des documents suivants :

- Certificat d'un technicien en pyrotechnie;
- Coordonnées du requérant;
- Plan du site indiquant le lieu de l'al-



lumage ainsi que la distance avec tout boisé et toute construction.

Prudence avec les produits pétroliers. Évitez de remplir les réservoirs d'huile ou d'essence de vos véhicules ou outils à moteur près ou sur les cours d'eau. Cela évitera tout déversement accidentel.



Déneigement et collectes : informations importantes pour l'hiver

L'hiver s'installe déjà et apporte son lot d'adaptations, particulièrement en ce qui concerne le déneigement et le bon déroulement des collectes. La Municipalité met tout en œuvre pour assurer un service efficace et sécuritaire sur l'ensemble du territoire.

Le déneigement est réparti par secteurs. Les chemins municipaux de Saint-Guillaume et du Lac Georges sont entretenus par un entrepreneur, tandis que les secteurs urbain, lac du Marcheur et les avenues du Domaine Montcalm sont pris en charge par les travaux publics de la Municipalité.

Il est essentiel de rappeler que l'entretien des chemins privés revient aux propriétaires. En été, cela comprend le rehaussement et le maintien d'un drainage adéquat. En hiver, il s'agit d'assurer un déneigement suffisant et une circulation

dégagée, particulièrement dans les virées, afin de permettre le passage des camions de collecte, des ambulances et du service incendie. Une seule exception s'applique lorsqu'une entente officielle existe avec la Municipalité pour la prise en charge du déneigement, auquel cas les frais sont inscrits au compte de taxes.

Pour toutes les règles liées au stationnement hivernal, nous vous invitons à consulter le règlement 192 disponible sur le site municipal.

Nous rappelons également l'importance de placer vos bacs à l'arrière de la ligne de déneigement et de les ranger rapidement après la collecte. Il arrive que leur position soit modifiée lors du ramassage, ce qui peut les rapprocher de la voie publique et entraîner des renversements lors du passage des équipes de déneigement.



Les roues de bacs demeurent offertes gratuitement au garage municipal jusqu'à épuisement de l'inventaire. Pour en obtenir, communiquez simplement avec la réception du bureau municipal.

Nous vous souhaitons une très belle saison hivernale.

Calendrier des collectes pour le trimestre

JANVIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

Bac bleu - recyclage
 Surplus de recyclage
 Bac noir - ordures ménagères
 Bac brun - compost
 Secteurs spéciaux



AVIS Pour votre sécurité et celle des personnes qui travaillent sur place, nous demandons la participation de la population et appelons à la vigilance lorsque vous voyez un chantier routier en cours.



Bibliothèque MUNICIPALE

819 424-2113, poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

Mercredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Jeudi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Samedi 13 h à 16 h

Bonjour à vous tous,

En cette nouvelle année 2026, je vous souhaite joie, santé, et prospérité. Que chaque jour soit rempli de rire et de bonheur, et que vous trouviez toujours une raison de sourire. Que l'amour et l'amitié illuminent vos journées et que vous partagiez de merveilleux moments avec vos proches. N'oubliez pas de chérir chaque instant passé avec ceux que vous aimez.

- France Blouin
Responsable de la bibliothèque

RELÂCHE SCOLAIRE DU 1ER AU 6 MARS

Vous pourrez venir profiter du matériel de bricolage qui sera sur place toute la semaine, casse-têtes, jeux de société, jouets seront à votre disposition sur place ou en prêts.

16 au 20 février	Journées de la persévérance scolaire
7 février	Heure du conte de St-Valentin
1 ^{er} au 6 mars	Relâche scolaire
28 mars	Heure du conte de Pâques



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026
**LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPS2026

La persévérance, ça mène loin

Dans un monde où tout va vite et où l'on valorise souvent les résultats immédiats, il est essentiel de rappeler que la réussite prend du temps. Elle se construit à travers des défis, des essais, des erreurs, et surtout, grâce à un engagement constant. C'est justement la persévérance, cette capacité à continuer malgré les obstacles, qui permet de franchir des étapes que l'on pense parfois inaccessibles. Et derrière chaque personne qui persévère se trouve quelqu'un qui croit en elle.

Du 1^{er} au 11 février, des cartes d'encouragement seront mises à votre disposition afin d'écrire aux élèves de notre école, elles leur seront remises lors d'une activité surprise le 12 février.

FÉVRIER MOIS



Café et petites douceurs seront servis tous les samedis du mois de février afin de souligner le mois coup de cœur.

Venez nous faire connaître votre coup de cœur littéraire.

Prêt de jouets et sièges pour bébé

Nouveautés



à la bibliothèque
municipale

819 424-2113 # 7261



Coin de la
Culture

Janvier-février-mars : oeuvres de notre artiste vedette
Véronique Lefrançois, photographe.

L'HEURE du CONTE

10h00 à 12h00

Pour les 3-8 ans, places limitées,
10 enfants par atelier.

Inscription : 819-424-2113 #7261
biblio@mun-dm.ca



7 février
St-Valentin
Histoire
et bricolage



28 mars : Pâques
Histoire, bricolage
et collation



HIVER 2026

Programmation des loisirs

La prochaine programmation des loisirs est en pleine création ! Guidée par les nouvelles orientations du conseil et inspirée par les résultats du sondage auprès des citoyens, nous bâtissons une saison hivernale qui vous ressemble : active, rassembleuse et pleine de plaisir.

Restez à l'affût : toutes les informations sur les activités, les inscriptions et les horaires seront dévoilées prochainement dans nos communications officielles.

À très bientôt pour un hiver qui bouge à NDM!



Hiver 2026

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La Petite Mission tient à remercier chaleureusement tous ses bénévoles et donateurs, dont la députée provinciale, Mme France-Élaine Duranceau.

L'organisme est d'ailleurs à la recherche de bénévoles pour ses différents comptoirs et pour la manutention. Votre implication est d'une grande valeur et peut faire toute la différence. Sachez que toutes personnes, avec de bonnes volontés, sont les bienvenues.

SERVICES RÉGULIERS

La Petite Mission est un organisme caritatif d'aide alimentaire qui offre un comptoir vestimentaire et un service de déclaration de revenus pour les gens vivant dans la précarité.

Pour plus d'information: lapetitemission@gmail.com

1915, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci J0T 2A0

Suivez-nous sur notre page Facebook !

COMPTOIR VESTIMENTAIRE ET BAZAR

Horaire :
Lundis de 13 h à 16 h
jeudis de 13 h à 16 h

COMPTOIR ALIMENTAIRE HEBDOMADAIRE

Sur rendez-vous. Inscription ou urgence 819 424-7855 ou par courriel: lapetitemission@gmail.com.

Service d'impôt GRATUIT

Vous avez un revenu simple et modeste?

lapetitemission@gmail.com

Service d'aide en impôt gratuit

Le Service d'aide en impôt est un programme qui fait appel à des centaines de bénévoles pour que de l'aide soit offerte aux personnes qui ont besoin d'assistance pour remplir leurs déclarations de revenus et qui n'ont pas les moyens de recourir à des services professionnels. Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste et une situation fiscale simple. Personnes-ressources bénévoles : Martine Dubé : 819 424-7590, et Roxanne Turcotte, 819 325-0879



Bénévoles recherchés

Service de soupe à l'école de Notre-Dame-de-la-Merci

819 424-3779

Projet de service de soupe chaude à l'école

La population est invitée à s'engager dans un projet communautaire mené par La Petite Mission : **chaque jeudi midi**, un bol de soupe fait maison est servi aux 31 élèves de l'école primaire de Notre-Dame-de-la-Merci. C'est pourquoi des bénévoles sont recherchés pour prêter main-forte à la préparation et/ou au service de la soupe. Aucune expérience n'est requise et l'horaire demeure flexible selon vos disponibilités. Toutefois, une vérification d'antécédents judiciaires sera demandée avant de débiter votre bénévolat auprès des élèves de l'école. Pour participer ou obtenir plus d'information, communiquez avec Chantale Perreault au 819 424-3779. Ensemble, faisons une différence, un bol à la fois.

Un grand merci pour votre précieuse collaboration!

Le conseil d'administration de La Petite Mission



Notre-Dame de-la-Merci

Activités au calendrier

Jeudi le 29 janvier, soyez au rendez-vous pour le prochain dîner de l'amitié à midi qui sera suivi du bingo, à la salle communautaire du Manoir de la rivière Dufresne au 1948, ch. Notre-Dame-de-la-Merci.

ÉGALEMENT AU CALENDRIER

Jeudi 5 février à 19h30, soirée de loisirs à la salle communautaire.

Mardi 10 février, après la marche de 14h, une activité est organisée afin de souligner la St-Valentin pour les membres, en remplacement de la pétanque atout.

Jeudi 12 février à 13h30, bingo.

Jeudi 26 février à midi, dîner de l'amitié suivi du bingo.

Jeudi 12 mars à 13h30, bingo

Jeudi 26 mars à midi, dîner de l'amitié sous le thème de la cabane à sucre, suivi du bingo.



Les activités se déroulent à la salle communautaire du Manoir de la rivière Dufresne au 1948, ch. Notre-Dame-de-la-Merci.

Pour toute autre information, contactez Michel Godin, secrétaire de la FADOQ-NDM au 514 292-5556 ou fadoqndm@hotmail.com

Femmes Actives

Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci

Soupers-conférence à venir

13 janvier

à l'Étoile du Nord

Le vrac et les bons produits pour l'environnement par Jennifer Bouchard

17 février

au Resto 601

Conférence Les services de Proximité par Élyse Lavallée

19 mars

à l'Étoile du Nord

Prendre soin de soi par Julie-Anne Cousineau

Info : Denise Charpentier 514 609-2687



Centre d'Action  énévole
Communautaire Matawinie

POP  **OTE**

d'hier et  *d'aujourd'hui*

Commandez entre les
1^{er} lundis et mercredis
du mois



Notre-Dame
de-la-Merci

**Les 2^e mardis
du mois**

À la salle communautaire

Info 819 217-0187





Le Club des
虎会
TIGRES



Initiation au karaté

du 28 février au 9 mai 2026

- Enfants 4 à 6 ans 9h à 9h45
- Jeunes 7 à 14 ans 10h à 10h45
- Adultes 15 ans et + 11h à 12h

**Notre-Dame-de-la-Merci
À la salle communautaire**

Information : Julie Leclerc 819 325-4885
clubdestitres.info@gmail.com | Facebook.com/clubdestigres

Numérise ce code pour t'inscrire



Cours de Yoga

Hiver 2026

Les mercredis

Yoga doux de 15 h 30 à 16 h 30

Yoga régulier de 17 h 00 à 18 h 00

GRATUIT

Inscription (gratuite mais obligatoire) en tout temps :
myriam132621@gmail.com Infos par téléphone au 819 424-2113



CONCEPT ZONE M²

Mise en forme
**Tous les lundis
à 16h45**

Info et inscriptions : signemelanie.com | 819 324-6904

Découvrez le Concept Zone M2, un programme *fitness* global d'entraînement complet conçu pour transformer votre forme physique de manière progressive et durable. Ce cours unique améliore votre posture, renforce le cœur, et accroît l'endurance, la force, la puissance, la vitesse, l'agilité et la flexibilité en combinant équilibre, coordination, cardio et renforcement musculaire, le Concept Zone M2. Adapté à tous les niveaux.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 16h45 Concept Zone M2	6 9h30 FADOQ Danse	7 BAC NOIR Secteur spécial	8 13h30 FADOQ Bingo BAC NOIR BAC BRUN	9 BAC BRUN Secteur spécial	10
11	12 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU + Ramassage du surplus	13 9h30 FADOQ Danse 17h30 Femmes actives (Étoile)	14 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég	15	16	17
18	19 16h45 Concept Zone M2	20 9h30 FADOQ Danse	21 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég BAC NOIR Secteur spécial	22 BAC NOIR	23	24
25	26 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU	27 9h30 FADOQ Danse	28 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég	29 12h00 FADOQ Diner de l'amitié	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2 16h45 Concept Zone M2	3 9h30 FADOQ Danse	4 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég BAC NOIR Secteur spécial	5 19h30 FADOQ Soirée loisirs BAC NOIR BAC BRUN	6 BAC BRUN Secteur spécial	7 10h00 Biblio Heure du conte
8	9 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU	10 14h00 FADOQ St-Valentin	11 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég	12 13h30 FADOQ Bingo	13	14
15	16 16h45 Concept Zone M2	17 9h30 FADOQ Danse 17h30 Femmes actives (601)	18 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég BAC NOIR Secteur spécial	19 BAC NOIR	20	21
22	23 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU	24 9h30 FADOQ Danse	25 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég	26 12h00 FADOQ Diner de l'amitié	27	28 9h00 Cours de karaté

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2 16h45 Concept Zone M2	3 9h30 FADOQ Danse	4 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég BAC NOIR Secteur spécial	5 BAC NOIR BAC BRUN	6 BAC BRUN Secteur spécial	7 9h00 Cours de karaté
8	9 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU	10 9h30 FADOQ Danse	11 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég	12 13h30 FADOQ Bingo	13	14 9h00 Cours de karaté
15	16 16h45 Concept Zone M2	17 9h30 FADOQ Danse	18 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég BAC NOIR Secteur spécial	19 17h30 Femmes actives (étoile) BAC NOIR	20	21 9h00 Cours de karaté
22	23 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU	24 9h30 FADOQ Danse	25 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég	26 12h00 FADOQ Diner de l'amitié Cabane à sucre	27	28 9h00 Cours de karaté 10h00 Biblio Heure du conte
29	30 16h45 Concept Zone M2	31 9h30 FADOQ Danse				

UN PETIT PLUS AVEC VOILÀ!

En vous inscrivant à l'infolettre Voilà!, vous profitez de plusieurs avantages. Vous pourrez recevoir et consulter votre compte de taxes en ligne à tout moment, en toute simplicité.

De plus, vous serez informé en temps réel des nouvelles et événements municipaux qui vous concernent. Vous avez même la possibilité de choisir les informations que vous souhaitez recevoir directement dans votre boîte courriel.

Inscrivez-vous dès maintenant et restez connecté à votre Municipalité!

Abonnez-vous à l'infolettre !

Voilà!



mun-ndm.appvoila.com



SERVICES PUBLICS

Municipalité **819 424-2113**
Forêt Ouareau **819 424-1865**
Info Santé **811**
Transport Québec **511**

Urgences
Service Incendie
Ambulance
Sûreté du Québec **310-4141**



DÉNEIGEMENT DE TOITURE**Frédéric Loyer**❄️ **514 433-6051** ❄️**Balcon ❄️ Escaliers ❄️ Tempo**

Estimation gratuite / Résidentiel et commercial

**LES RÉNOVATIONS
C.M.P**

Entrepreneur général et commercial depuis 1996

Pierre Cadotte 514 996-25612980, ch. de La Salle,
Notre-Dame-de-la-Merci
renocmp@gmail.comTravaux d'intérieur et d'extérieur,
cuisine, salle de bain, céramique,
peinture, terrasse (patio)
RBQ: 8269 5479 22


**CIRCUIT
MECAGLISSE**

LE PARADIS DES SPORTS MOTORISÉS
ÉTÉ - HIVER

1253 Chemin Dufresne, N-D-M
info@mecaglisse.com | (819) 424-3324
www.mecaglisse.com

le Rassembleur

Affichez votre entreprise à la toute dernière page dans un espace publicitaire au dos de la publication au tarif de 30\$ la parution au format carte d'affaires.

Pour réserver, vous devez remplir le formulaire «Contrat publicitaire» qui est disponible sur le site de la Municipalité : mun-ndm.ca

Le Rassembleur est un journal trimestriel publié tous les trois mois.

Dates de tombées pour l'année 2026

ÉDITION 2026	TOMBÉE	PARUTION
Printemps	27 février	Début avril
Été	29 mai	Début juillet
Automne	29 août	Début octobre
Hiver	23 nov 26	Début janvier 27

Pour en savoir plus, contactez le service des communications au 819 424-2113, poste 7208.

